




## F4. L'Entre-Deux-Mers de Sauveterre


+ -


### Légende


 Limite franche d'unité de paysage

 Limite progressive d'unité de paysage


 Urbanisation

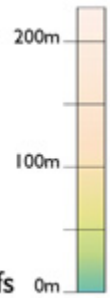
 Zone d'activités

 Eaux de surface

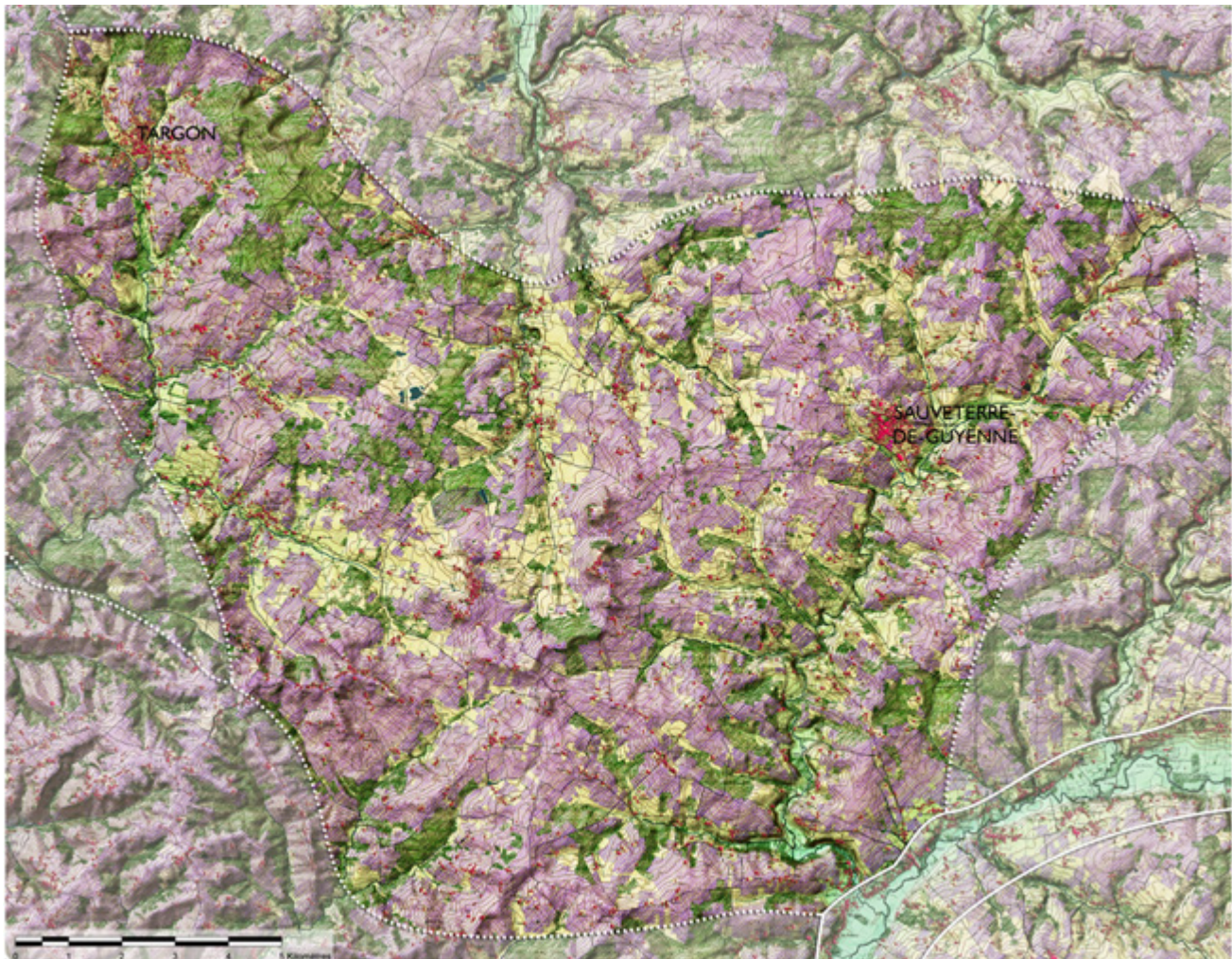
 Forêts et autres structures arborées

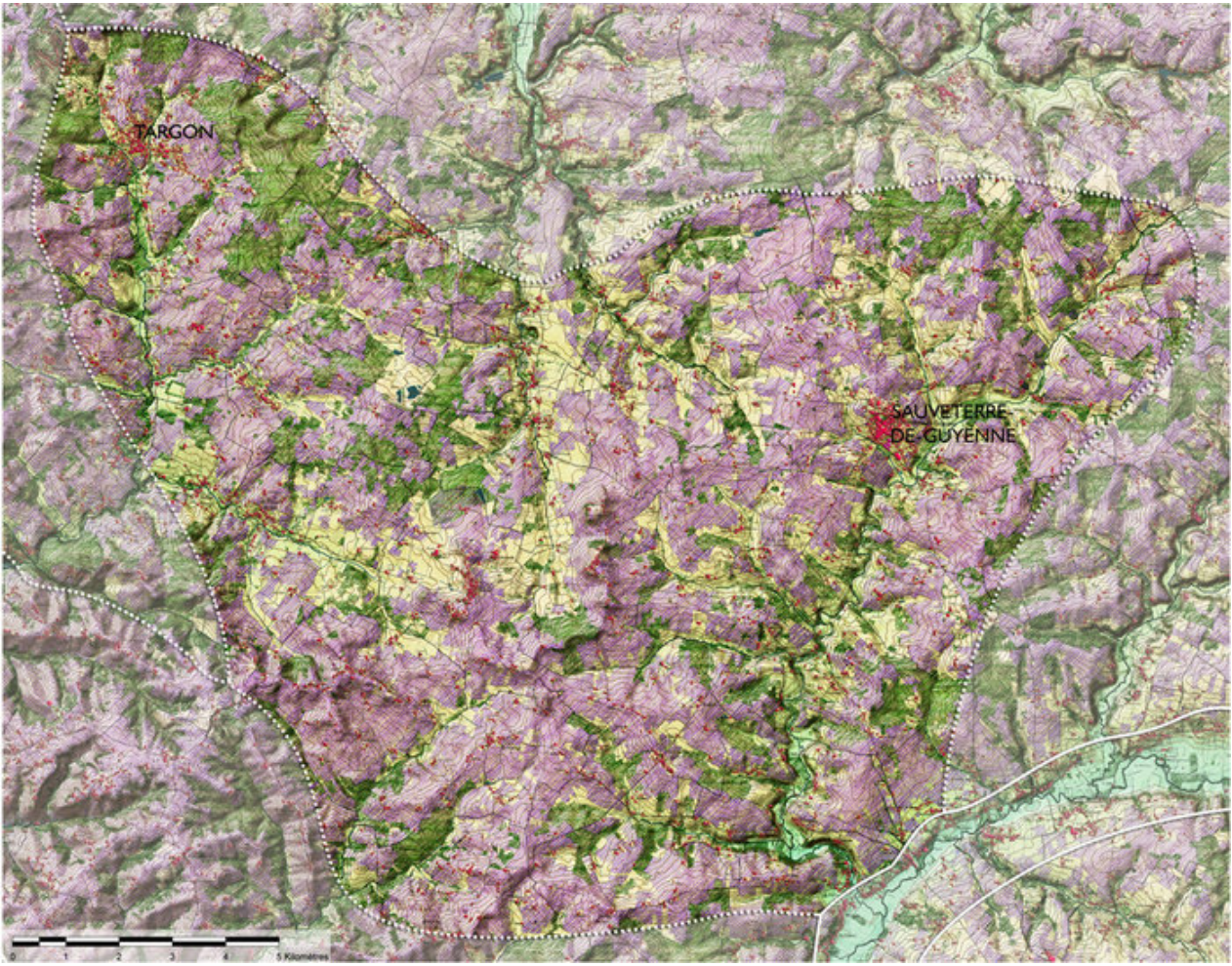
 Vignes

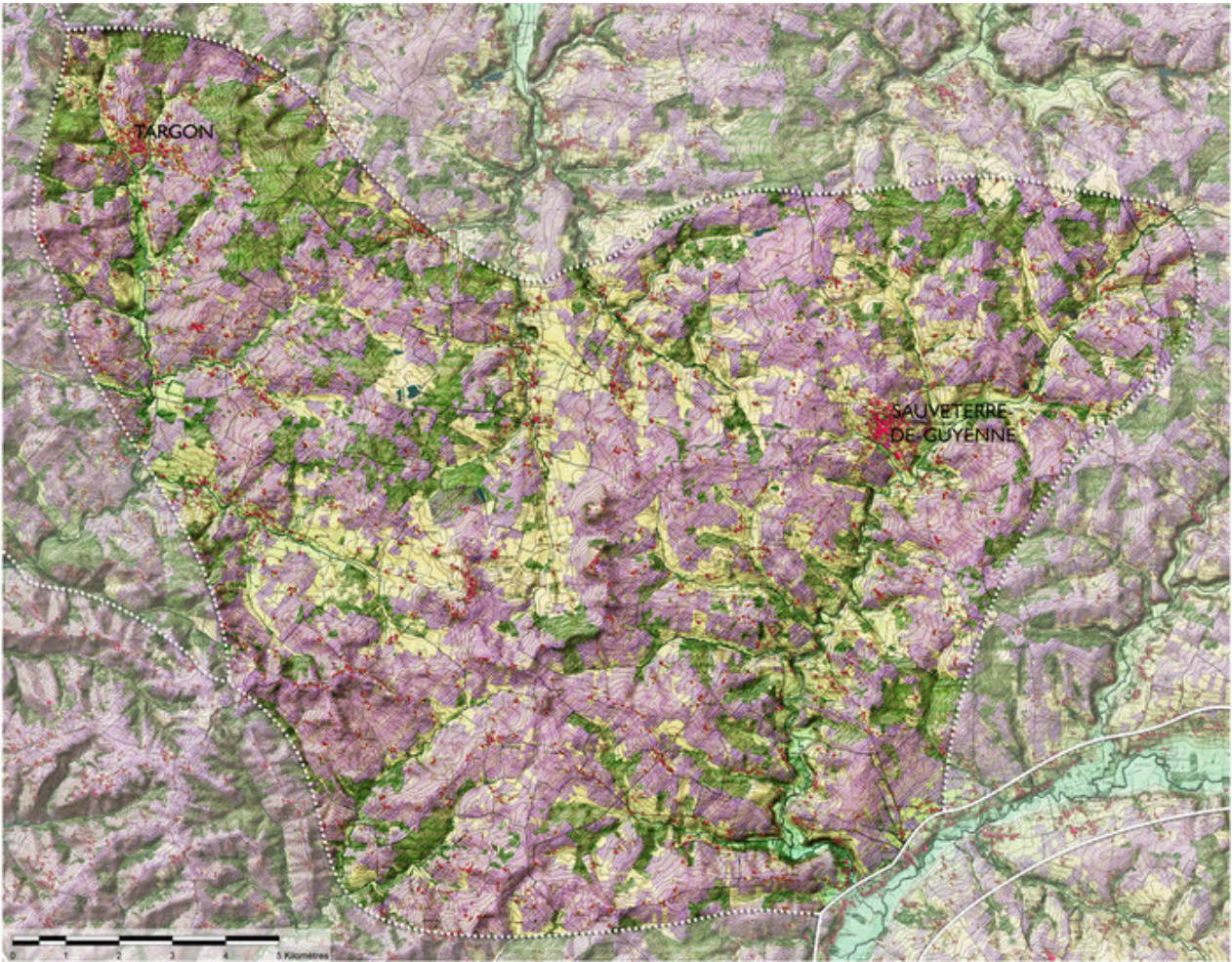
 Courbes de niveau



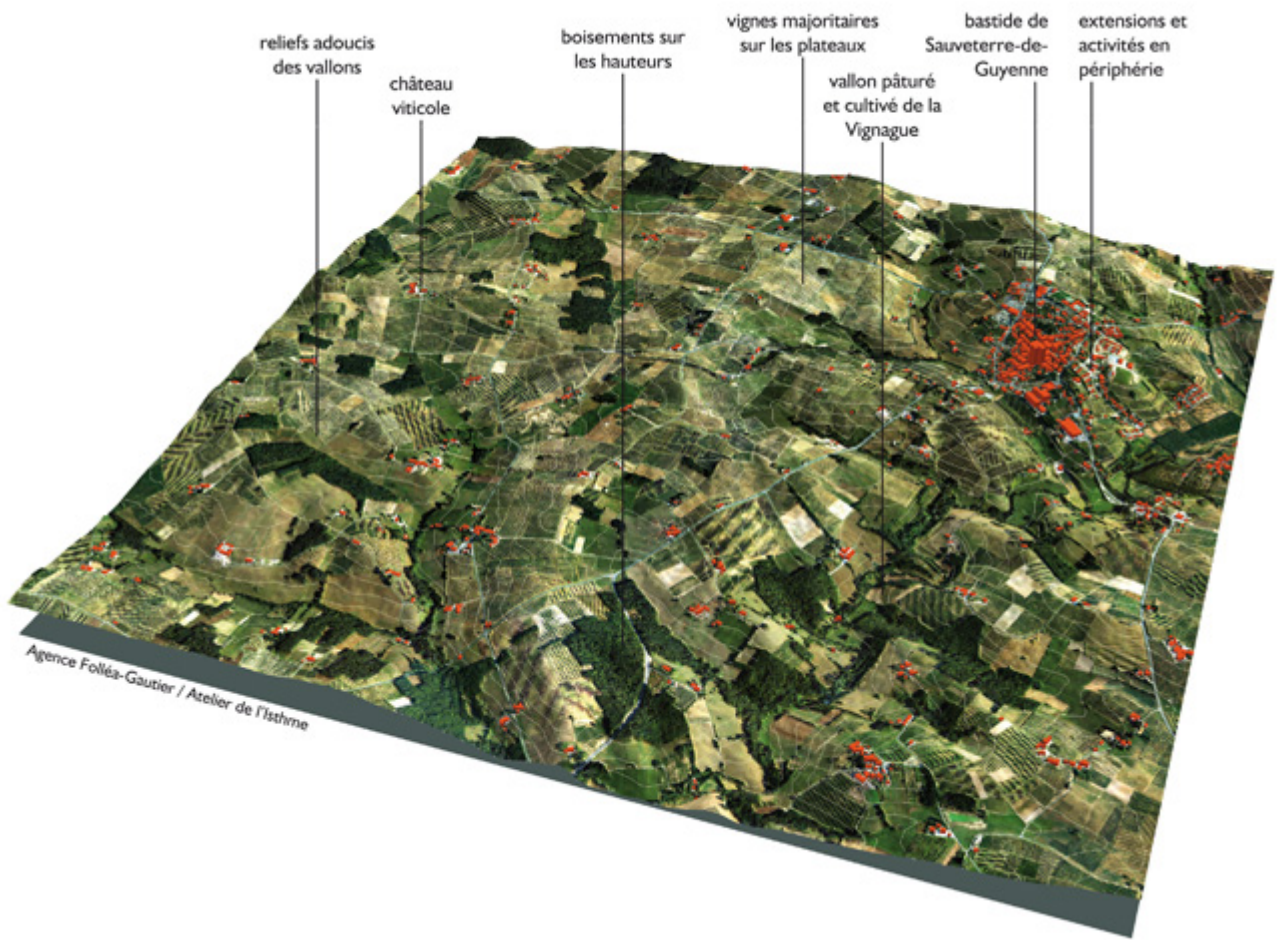
données sources : IGN BD Alti - BD Topo - BD Carthage - scan25

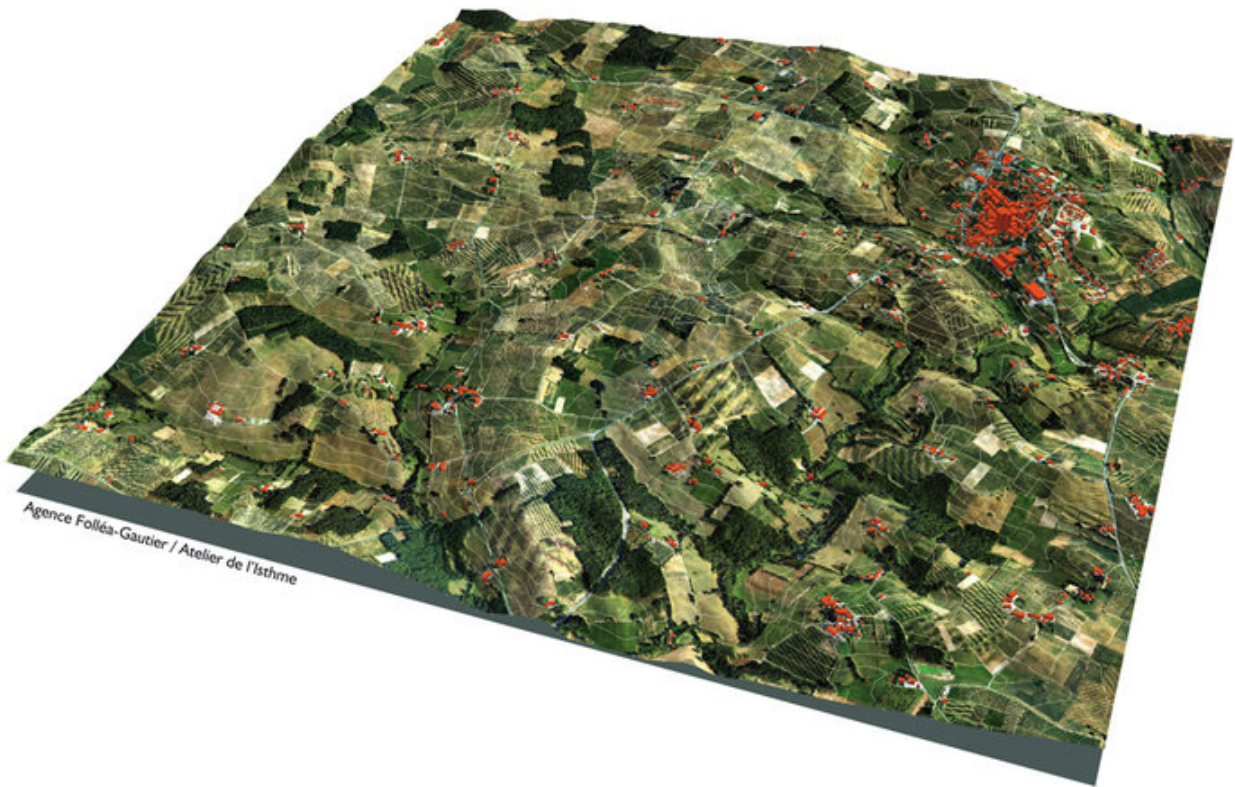




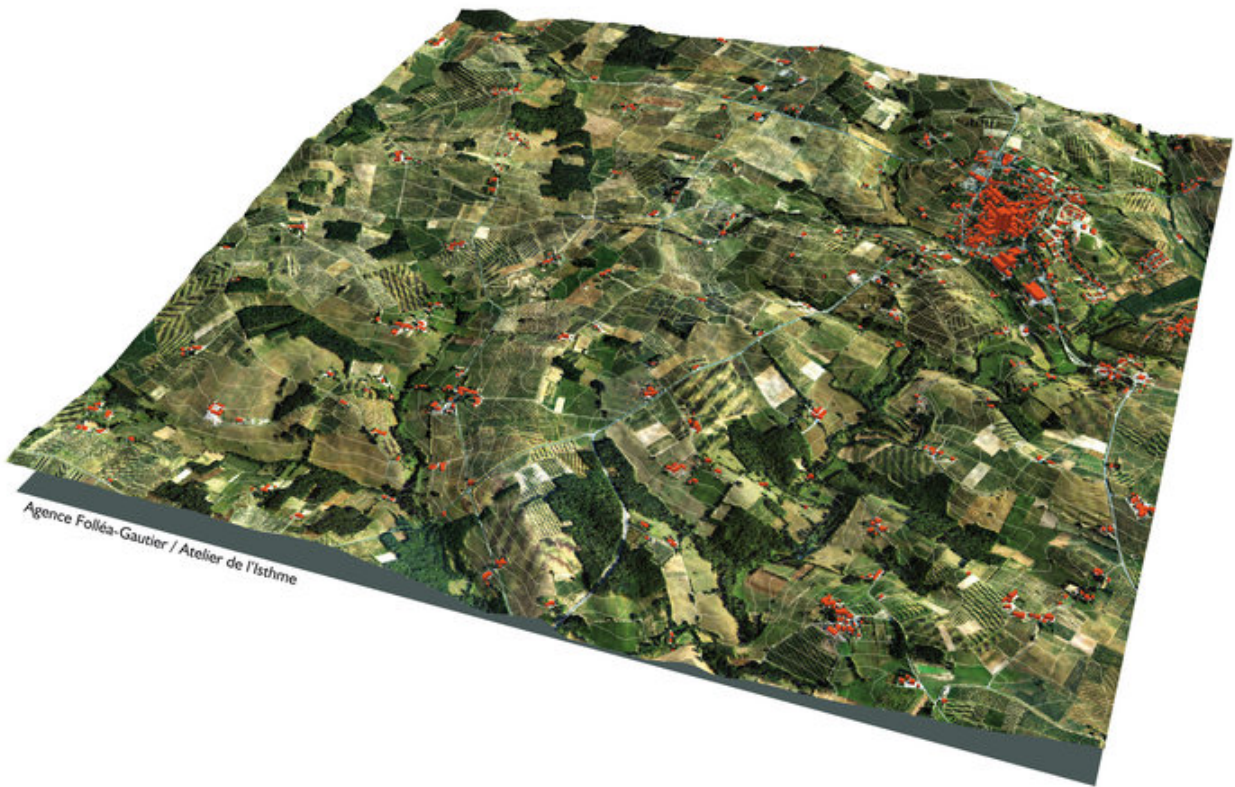


+ -





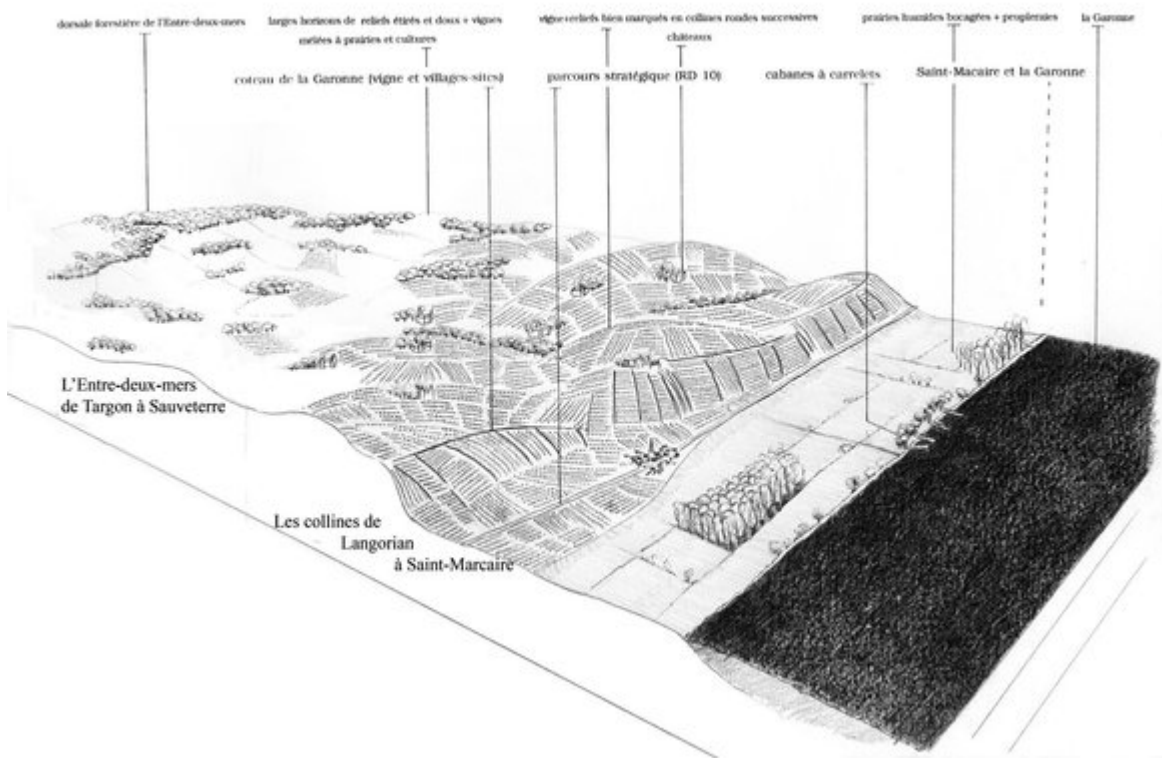
Agence Folléa-Gautier / Atelier de l'Isthme



Agence Folléa-Gautier / Atelier de l'Isthme



Localisé au cœur de l'Entre-Deux-Mers, limité au nord par la dorsale boisée, l'Entre-Deux-Mers de Sauveterre couvre environ vingt kilomètres par quinze. Situé à la naissance de plusieurs vallons, il n'est pas marqué par des reliefs importants, et constitue un plateau doucement ondulé, principalement dédié à la viticulture. Targon, sur l'itinéraire de la route RD11, et Sauveterre-de-Guyenne, au croisement des RD670, RD671 et RD672, forment les deux communes principales, autour desquelles l'habitat reste assez peu dense, réparti de façon lâche sur le maillage des nombreuses petites voies.



crédits : Agence Folléa-Gautier

### Une topographie plus douce en sommet de plateau



Les hauteurs du plateau présentent un relief très peu marqué - Ladaux  
crédits : Agence Folléa-Gautier



Les coteaux des vallons s'étirent en longues pentes très douces - Castelveil  
crédits : Agence Folléa-Gautier





Les horizons s'ouvrent largement au-dessus des vignes - Arbis  
crédits : Agence Folléa-Gautier



Le village d'Escoussans, juché sur un coteau de l'Euille  
crédits : Agence Folléa-Gautier

Entre le rebord sud du plateau et sa dorsale centrale, l'Entre-Deux-Mers de Sauveterre présente des reliefs très adoucis : les ruisseaux s'y glissent sans creuser de lits profonds, mais déploient des coteaux étendus et doucement pentus. Le paysage y prend une large ampleur et les vues sont très ouvertes. Dans ce territoire tout en horizontales, les moindres reliefs ou excroissances prennent de l'importance, et quelques villages sur leurs promontoires deviennent des repères visuels valorisants (Escoussans, Castelviel).

## **Un peuplement ancien**



Le bâti ancien de Sauveterre-de-Guyenne constitue un bourg dense ; les extensions plus récentes se déploient sans retrouver cette cohésion  
crédits : Agence Folléa-Gautier



La place centrale de Sauveterre-de-Guyenne, récemment réaménagée, et l'église dans l'angle  
crédits : Agence Folléa-Gautier



La porte Saint-Léger, au nord-est, vestige des fortifications - Sauveterre-de-Guyenne  
crédits : Agence Folléa-Gautier



Les abords de la ville voient se développer les zones commerciales, au détriment du centre - Sauveterre-de-Guyenne  
crédits : Agence Folléa-Gautier

Si beaucoup de villages sont hérités des implantations gallo-romaines et médiévales, la bastide de Sauveterre-de-Guyenne, autour de laquelle l'urbanisation a continué à se développer, est le témoignage le plus évident de l'occupation ancienne du territoire. Fondée à la fin du XIII<sup>ème</sup> siècle, elle représente la volonté forte d'aménagement territorial de l'époque. Tout comme Pellegrue, Créon ou Blasimon, cette ville nouvelle fondée par les anglais en 1281 a permis l'installation d'une population importante et la mise en culture des terres alentour ; par la mise en place de marchés et de foires, elle assurait

également le développement économique. Son rôle dans la constitution des paysages voisins est donc évident. Aujourd'hui, les centres de ces bastides voient leur activité fragilisée, du fait des zones commerciales qui se développent à la périphérie.

### **Des cultures composées selon le relief**



La vigne reste la culture principale, élément premier des paysages de l'Entre-Deux-Mers de Sauveterre - Targon  
crédits : Agence Folléa-Gautier



Château d'Aurets - Ladaux  
crédits : Agence Folléa-Gautier



Les boisements des hauteurs ferment l'horizon, où s'inscrit la silhouette d'un château - Arbis  
crédits : Agence Folléa-Gautier

L'occupation du sol est ici assez équilibrée, principalement entre vignes et boisements, mais avec des adaptations au relief. Sur les parties les plus planes, les vignes deviennent largement majoritaires, occupant une grande partie des larges horizons. La pression urbaine ne se fait pas sentir ; les châteaux forment des éléments marquants qui occupent avantageusement ces vastes espaces, par ailleurs très uniformes. Les boisements, présents en arrière-plan, surplombent la dorsale et occupent l'horizon.



Boisements, vignes, cultures et prairies se succèdent de haut en bas - Castelviel  
crédits : Agence Folléa-Gautier



Les fonds de vallons offrent des paysages plus fermés - Saint-Pierre-de-Bat  
 crédits : Agence Folléa-Gautier

Sur les buttes et versants, l'organisation se fait par niveaux : les boisements couronnent les sommets, les coteaux sont cultivés en vignes et les fonds de vallons restent dédiés à la pâture et à la céréaliculture. La prédominance du vignoble s'estompe, les arbres reprennent un rôle majeur dans la constitution des paysages, qui deviennent plus composés, offrant des ambiances plus riches et plus diversifiées.


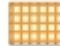


+ -

## CARTE DES ENJEUX A L'ECHELLE DE L'UNITE DE PAYSAGE




### ENJEUX DE PROTECTION / PRESERVATION

-  Marais, bocages, prairies et autres paysages agricoles de qualité
-  Paysages d'exception à caractère naturel
-  Reliefs marquants
-  Routes-paysages
-  Coupures d'urbanisation
-  Sites bâtis remarquables
-  Patrimoine architectural et urbain

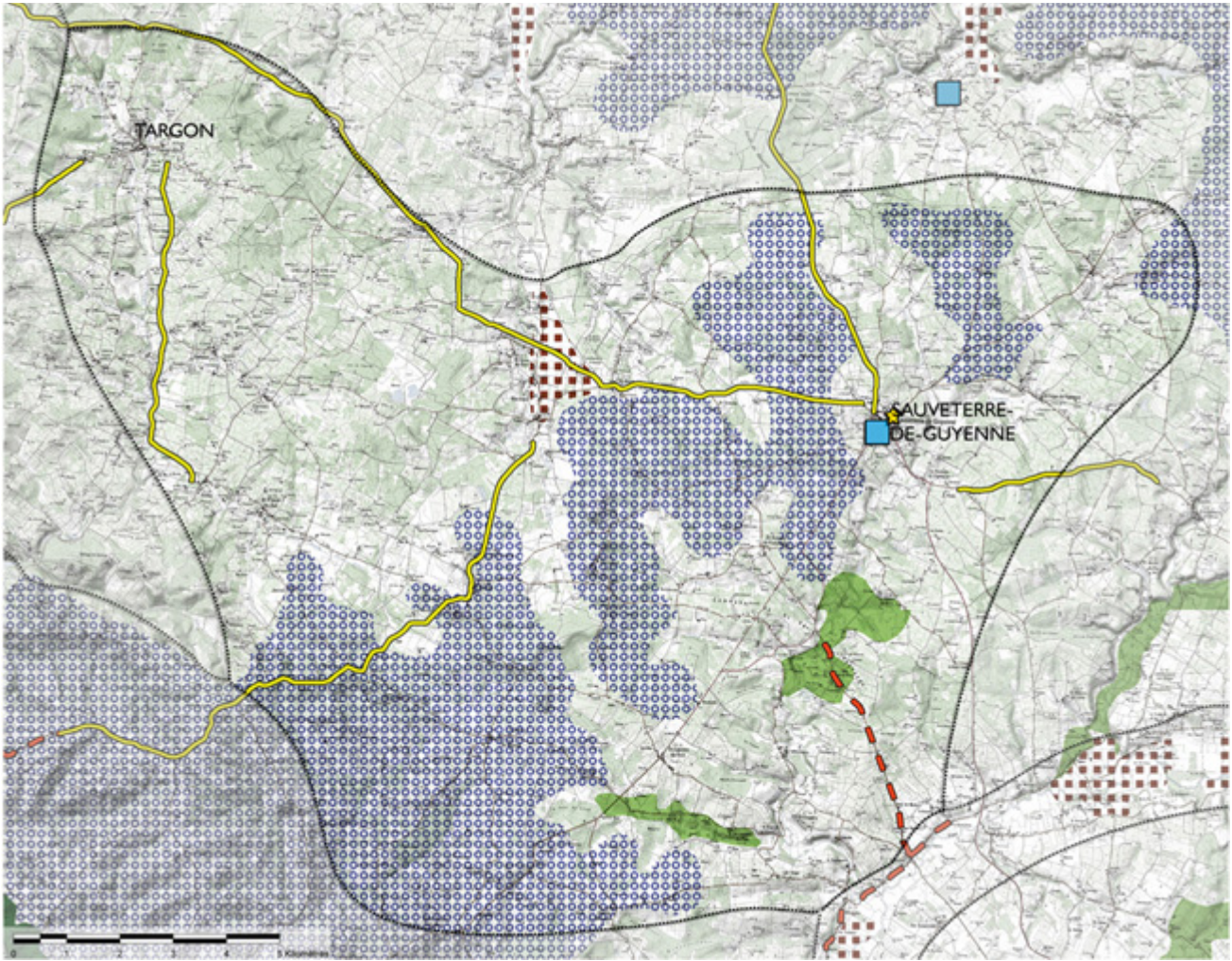
### ENJEUX DE VALORISATION / CREATION

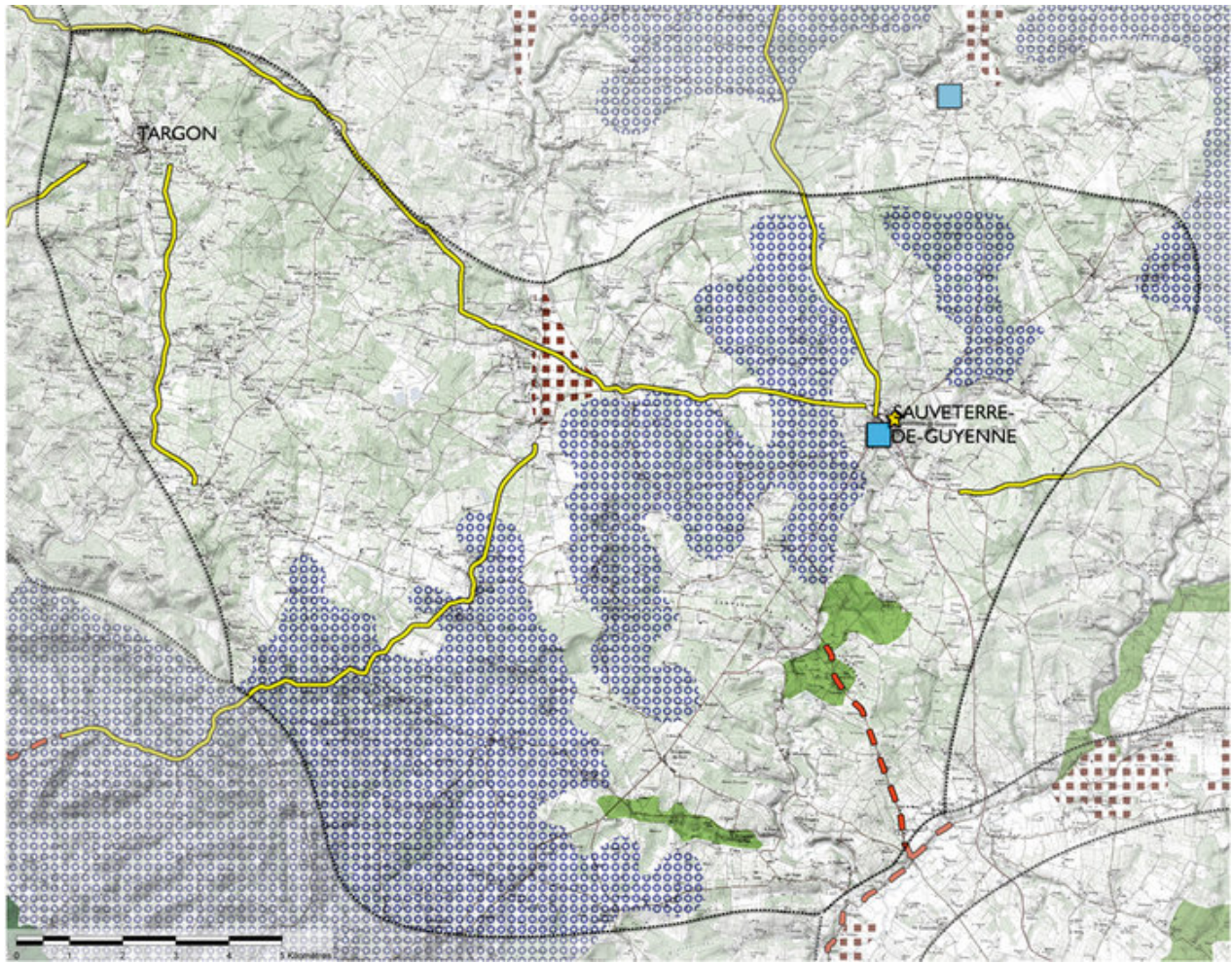
-  Paysages à dominante viticole
-  Inscription des activités industrielles dans le paysage
-  Patrimoine hydraulique (digues, canaux...)
-  Ports et berges

### ENJEUX DE REHABILITATION / REQUALIFICATION

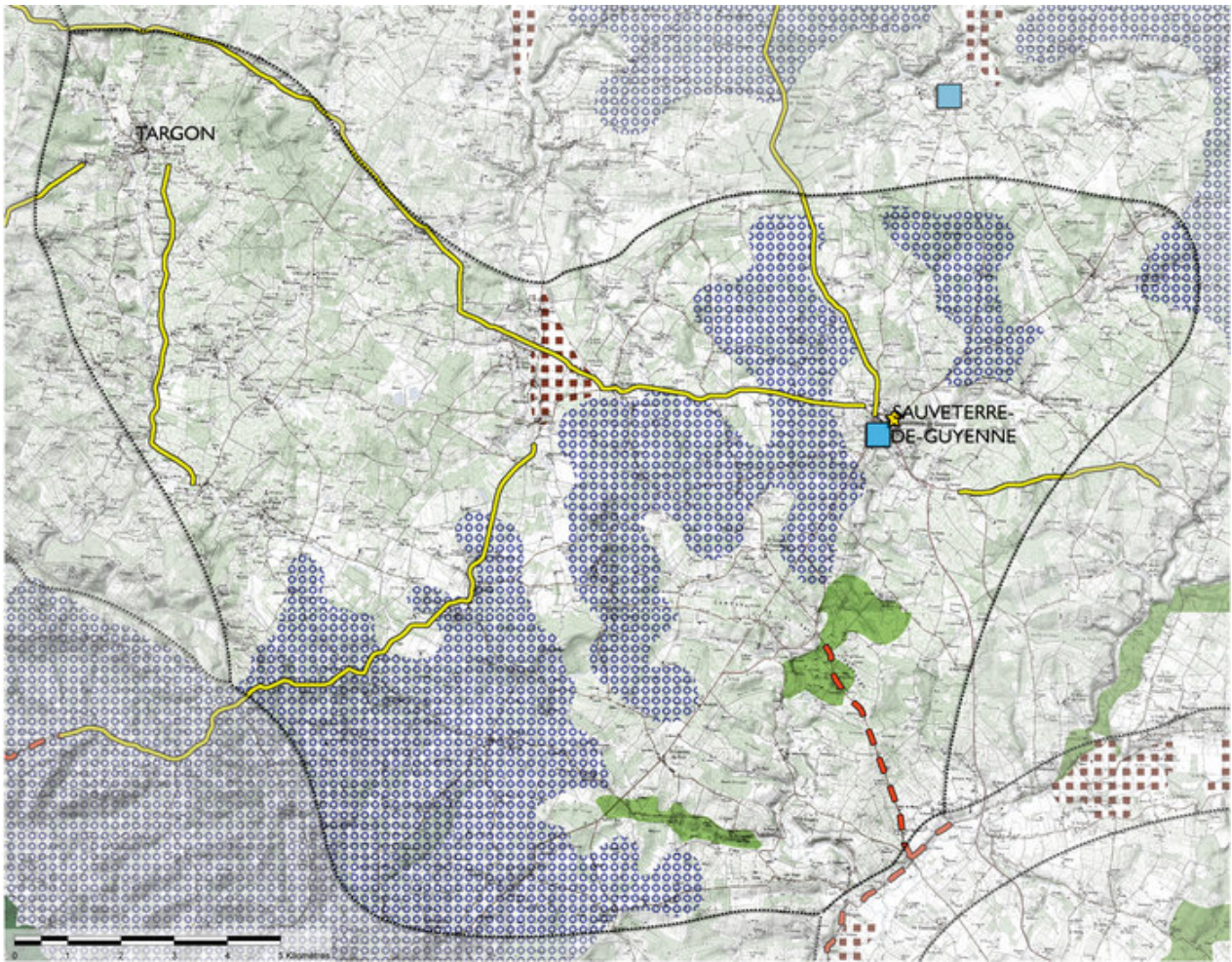
-  Zones commerciales et d'activités
-  Extensions urbaines
-  Entrées et traversées de villes et villages

-  Urbanisation linéaire
  -  Carrières et gravières
  -  Paysages de monocultures
  -  Enrichissement (coteaux, prairies, marais...)
  -  Peupleraies
- 
-  Limite du département
  -  Limite d'unité de paysage









## Enjeux de protection / préservation



Le moulin de Balaurin - Escoussans  
crédits : Agence Folléa-Gautier



Eglise d'Arbis  
crédits : Agence Folléa-Gautier

Le patrimoine bâti ancien : inventaire des constructions patrimoniales et inscription aux documents d'urbanisme, entretien et restauration.



Culture de vime - Escoussans  
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les structures végétales existantes : entretien et renouvellement des haies, enrichissement et prolongement des structures existantes.

### **Enjeux de valorisation / création**

Les centres-bourgs : création ou confortement à l'occasion des extensions d'urbanisation.



Les constructions neuves s'imposent sans s'inscrire dans les paysages ruraux existant - Gornac  
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les contacts entre urbanisation et agriculture : maîtrise de la construction, aménagement de l'espace public, création de lisières urbaines plantées et accueillant des circulations douces.

Les espaces publics de Sauveterre-de-Guyenne : mise en valeur du patrimoine, réaménagement au bénéfice du piéton et des modes de déplacements doux.

### **Enjeux de réhabilitation / requalification**



Ripsisylve très étroite et labours jusqu'aux berges du ruisseau de Saint-Pierre - Saint-Pierre-de-Bat  
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les abords des cours d'eau : implantation de prairies pâturées à proximité des berges, gestion de la ripisylve.



Les constructions s'éloignent du cœur de village, mitant les paysages alentour - Gornac  
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les extensions urbaines récentes : inscription dans les paysages alentour par la plantation d'espèces adaptées, mise en place de liaisons douces piétonnes et cyclistes vers les centres-bourgs.

L'urbanisation autour de Sauveterre-de-Guyenne et ses entrées de bourg : arrêt de l'extension linéaire du bâti et des zones commerciales, aménagement plus urbain des bords de route.